

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 29
Votants : 33
Procurations : 4

L'an deux mille douze
le vingt cinq juin

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUZANÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard RIOUAL, Maire.

Délibération rendue exécutoire le :

Convocation du Conseil Municipal en date
du : 15/06/2012

Affichage en date du : 15/06/2012

Publication de la présente en date du :

Réception en préfecture :

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont présents, à l'exception de Mme Marie-Anne CAMBON-BONAVITA qui a donné procuration à Mme Sylvie DREVES, Mme Virginie GOURVENNEC à Mme Martine BIZIEN, Mme Gaële MALGORN à M. Damien DESCHAMPS, M. Francis THERY à M. Jacques LE BRIS.

Secrétaire de Séance : Mme Sandrine JEFFROY

N° 2012-06-07

Objet : Bilan de la formation des élus – exercice 2011.

Monsieur Damien Deschamps, adjoint au maire délégué aux finances, rappelle au Conseil municipal que l'article L2123-12 du Code général des collectivités territoriales prévoit que « Un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par la commune est annexé au compte administratif. Il donne lieu à un débat annuel sur la formation des membres du conseil municipal. » Ce débat ne donne pas lieu à un vote.

Action de formation financée par la commune	Nom de l' élu	Montant
ELABORER OU REVISER UN PLU	GROSJEAN Francis	210
RENOUVELLEMENT URBAIN	MESCOFF Francis	95
REFORME(S) DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	THOMAS Robert	95
	KERNEIS Yann-Fanch	95

Le Conseil municipal, à l'unanimité, en prend acte.

Pour extrait conforme,
Plouzané, le 26 juin 2012

Bernard RIOUAL

Maire de PLOUZANE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902126-20120626-delib2012-06-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2012
Publication : 29/06/2012

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

